

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le sixième conseil municipal de l'année 2026 se tiendra le lundi 22 juin 2026 en Mairie à partir de 18h15. Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 7 rapports.

ORDRE DU JOUR

EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

1. Modalités d'inscriptions dans les écoles de Pont-du-Casse pour les enfants domiciliés hors commune ; extérieures à la commune pour les enfants domiciliés à Pont-du-Casse ;_participation aux frais de fonctionnement.

FINANCES

2. Révision annuelle des tarifs des divers services publics – année 2026/2027.
3. Participation de la commune au coût d'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit de transformation.
4. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.

ASSEMBLEE

5. Désignation des représentants de la commune : CLECT et CIA.

VOIRIE

6. Procédure d'adressage : dénomination et numérotation de voies de la commune.

AFFAIRES GENERALES – RESSOURCES HUMAINES

7. Modification du tableau des effectifs à compter du 1er septembre 2026 : création de poste permanent.